

Brève histoire de l'écriture latine

“Nos ancêtres les Gaulois” écrivaient peu, utilisant à l’occasion les caractères grecs pour transcrire leur langue. Les Romains avec leur civilisation, leur ont apporté leur langue, le latin, et avec leur langue, leur écriture.

En France, l’évolution de l’écriture latine s’étend sur trois grandes périodes : la première, d’influence romaine va des origines au VII^e siècle, la deuxième, carolingienne, court du VIII^e au XII^e siècle, et la dernière va de la fin du Moyen Âge à la Renaissance.

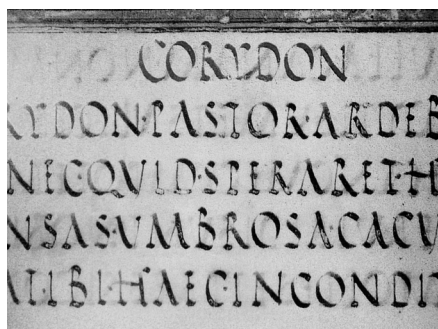
Les origines

Dès la fin du VIII^e siècle avant J.C. les Romains ont assimilé l’alphabet grec (dérivé du phénicien), remodelant certains caractères et adoptant d’autres lettres presque sans changement.

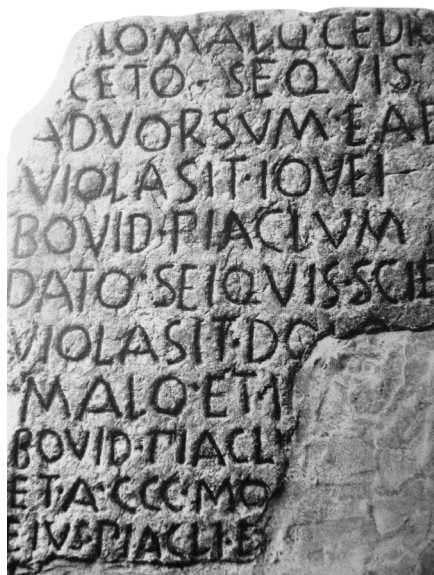
Cet alphabet latin “archaïque” est une écriture capitale d’aspect assez rustique dont tous les traits sont d’égale épaisseur.

À l’époque de Cicéron, l’alphabet se fixe avec 23 lettres. (Le J, le U et le W seront ajoutés au Moyen Âge, vers le XIV^e siècle, afin de différencier certains sons associés aux lettres I et V). A partir du 1^{er} siècle de notre ère, l’alphabet atteint une réelle perfection avec des **lettres capitales** d’une grande élégance.

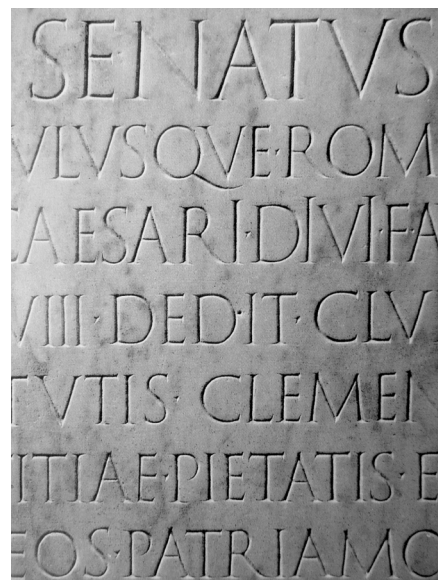
Lettre monumentale, la capitale romaine constitue le fondement et la forme originelle de la lettre latine. Cet alphabet classique est actuellement le nôtre.



Écriture Rustica
Autel aux Lares augustes, 1^{er} siècle | Nîmes



Inscription latine archaïque
IV^e-III^e siècle av. J.C. | Spolète



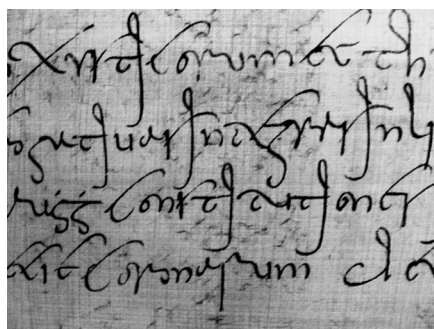
Capitales monumentales
Le bouclier votif d’Auguste, 26 av. J.C. | Arles

2000 ans plus tard, sa forme n’a pas changé et ses lettres servent toujours de base à nos capitales modernes.

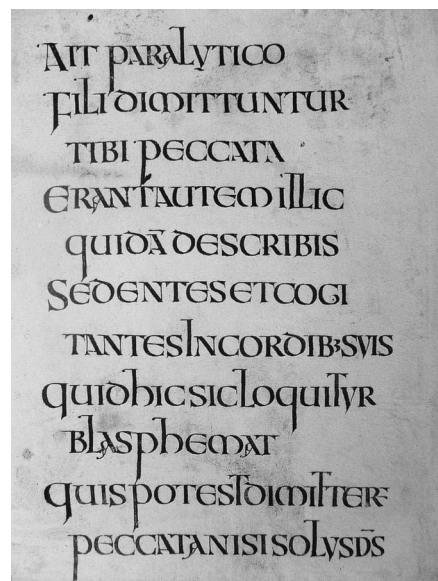
Parallèlement à ces capitales utilisées pour les actes officiels et les inscriptions lapidaires, les Romains développent d’autres types d’écritures simplifiées pour un usage courant. Ainsi : la **quadrata**, capitale carrée, la **rustica**, variante cursive de la capitale, couramment utilisée jusqu’au V^e siècle pour les manuscrits, et une écriture **commune cursive** aux traits fins et légers. La commune cursive romaine est aussi la première écriture qui présente des traits ascendants et descendants qui préfigurent la minuscule.

Dans la Gaule romaine, le christianisme fait son apparition vers la fin du 1^{er} siècle. L’Église s’affirme dans les cités, les religieux fondent les premiers monastères. Après la décomposition de l’empire romain (476) devant les invasions des “Barbares”, l’Église maintient un semblant d’unité. La culture sur le

point de disparaître se réfugie dans les monastères. À l’abri dans les scriptoria, les moines transmettent le savoir et copient en latin les textes anciens dans une nouvelle écriture : l’**onciale** (taille des lettres de la mesure d’une once). Apparue entre le II^e et III^e siècle, inspirée de la capitale et de la cursive romaine, c’est une écriture aux lettres majuscules rondes et majestueuses. Couramment employée à partir du IV^e siècle, au moment où l’on adopte le parchemin pour l’écriture des manuscrits, elle sert à différencier les textes sacrés des textes “païens” écrits en rustica. Elle devient l’écriture monastique romane par excellence. Son usage perdurera jusqu’au IX^e siècle. Pendant mille ans l’écriture sera l’apanage des moines.



Écriture cursive romaine récente sur papyrus
Rescrit de Dioclétien et de Maximien,
IV^e siècle | Leipzig

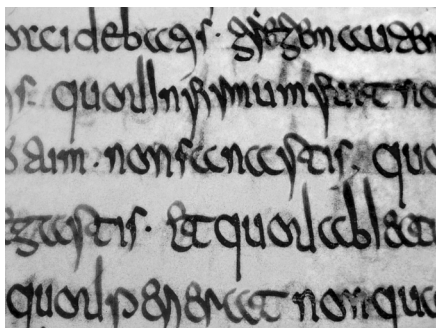


Écriture Onciale
Évangélaire du VIII^e siècle | Avranches

Dans chacun des royaumes francs qui s'implantent en Gaule, l'écriture évolue de manière particulière et subit des altérations donnant naissance à des écritures minuscules, dites **mérovingienne**, issues de la cursive romaine, aux lettres resserrées et déformées, difficiles à déchiffrer.

Une autre adaptation d'écriture mérovingienne est appelée "**écriture de Luxeuil**" en référence au monastère d'origine fondé en 590 par le moine irlandais Coloman. Cette graphie, chargée de ligatures à profusion est d'une lecture particulièrement ardue.

Rares sont les laïcs qui maîtrisent l'écriture. Peu à peu, la langue parlée s'éloigne du latin écrit, lequel devient incompréhensible au plus grand nombre (mais ceci est une autre histoire...).



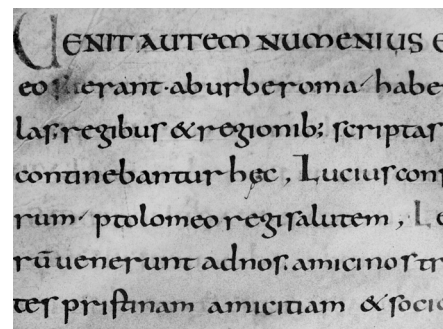
Écriture mérovingienne type "de Luxeuil"
Lectionnaire de Luxeuil, fin du VII^e siècle | Paris

La renaissance carolingienne

La réforme ou renaissance carolingienne remet de l'ordre dans l'écriture. Charlemagne, conquérant, organisateur, se place en défenseur de la chrétienté, héritière de la civilisation romaine. Afin de remédier à la dégradation de la culture écrite des siècles précédents, il fonde des écoles pour former l'élite (laïque comme ecclésiastique), encourage la fondation de monastères pour favoriser la diffusion des textes sacrés. Pour soutenir l'activité des copistes chargés de produire rapidement des textes faciles à lire, une réforme de l'écriture est entreprise sous la direction de son conseiller Alcuin.

La première trace d'une écriture claire et lisible que l'on nomme **minuscule carolingienne** ou **caroline** provient du scriptorium de Corbie dans la Somme. Elle différencie enfin clairement les minuscules des majuscules. Petite et cursive, aux lettres rondes et régulières, la caroline est d'une telle perfection qu'elle demeurera presque inchangée durant quatre siècles. Elle est en usage aussi bien dans les textes sacrés que profanes car elle économise à la fois le parchemin et le travail du copiste. Moine-copiste qui écrit toujours en latin, considéré comme la seule langue du savoir.

Pour tracer les titres ou les majuscules, à l'encre rouge, on utilise la capitale romaine, la rustica ou l'onciale. Les mots sont espacés, il n'y a pas de pon-



Écriture Caroline / minuscule carolingienne
Bible dite "de l'abbé Maurdrammus",
scriptorium de Corbie,
fin du VIII^e siècle | Amiens

tuation sur la lettre I, la virgule, le point d'interrogation et les guillemets sont identiques à ceux que nous connaissons aujourd'hui. Le livre étant destiné à une lecture orale, le point à la fin des phrases se place soit en bas pour une pause brève, soit en haut pour une pause longue.

Dans sa volonté d'unification, Charlemagne impose la caroline comme écriture unique dans tout l'empire où elle va régner jusqu'au XII^e siècle. Elle est à l'origine de notre écriture minuscule puisqu'elle servira de modèle aux humanistes de la Renaissance.

Les invasions normandes, en s'attaquant aux monastères, mettent un coup d'arrêt à la renaissance carolingienne. La production des ateliers de copistes va reprendre au XI^e siècle avec la création de nouveaux ordres religieux.

Moyen Âge gothique

Au XIII^e siècle, "siècle du grand progrès", plus précisément la période de 1150 à 1250, les transformations sociales, économiques et culturelles mettent fin à l'hégémonie monastique de production des manuscrits. L'art gothique fleurit, c'est le temps des cathédrales.

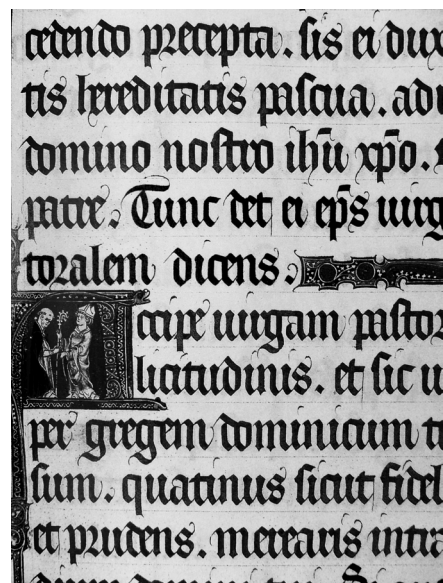
Avec la multiplication des écoles au XII^e siècle, l'écriture et l'instruction se démocratisent. L'alphabétisation progresse, y compris parmi les filles, même si elle ne concerne qu'une petite partie de la population. Avec le développement des villes, apparaît une nouvelle bourgeoisie marchande. La création de l'université entraîne un besoin croissant de livres. L'Église perd le monopole de l'enseignement et la production des manuscrits se déplace en ville dans des ateliers laïques pour faire face à la demande. La production s'élargit à des traités savants et à des ouvrages pro-

fanés écrits en langue vulgaire, destinés à un public instruit mais ignorant le latin. De sacré le livre se transforme en livre d'étude, pour une lecture désormais silencieuse.

L'écriture au XIII^e siècle s'éloigne résolument de la minuscule carolingienne. Sous l'influence des scribes du royaume anglo-normand (nord de la France) qui modifie la taille du bec de plume, la caroline évolue vers des formes anguleuses. Ses traits verticaux donnent une écriture haute et étroite aux jambages brisés. Elle s'étend rapidement dans toute l'Europe du Nord et perdure jusqu'à la Renaissance. Pétrarque se plaint de cette graphie "qui brouille les yeux de loin et les fatigue de près comme si elle avait été inventée pour autre chose que pour être lue".

Parmi les écritures gothiques, la **textura** (trame d'aspect régulier) qui évoque l'aspect tissé des lignes du texte, constitue le type le plus abouti. Son évolu-

tion s'étend du XIII^e au XV^e siècle pour un usage réservé aux manuscrits liturgiques ou précieux.



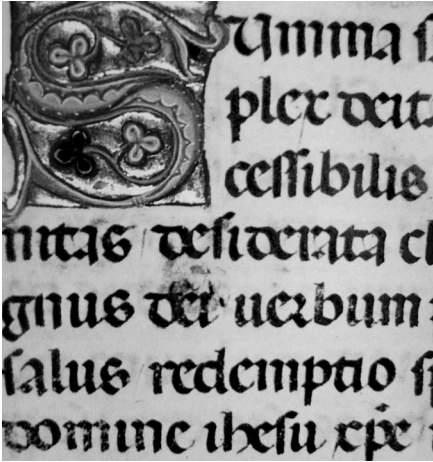
Écriture gothique Textura du XIV^e siècle
Pontifical de Metz, vers 1300 | Londres

Gothique cursive ▶

Inventaire de la librairie du Louvre, 1413 | Paris
(écrit en langue vulgaire, c'est à dire en français)

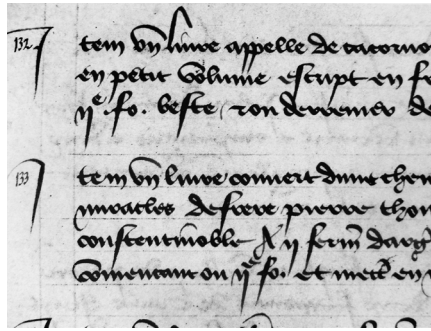
Gothique Bâtarde ou Flamande ▶▶ ou lettre bourguignonne

Jean Miélot, Miracles de Notre-Dame, 1456 | Paris



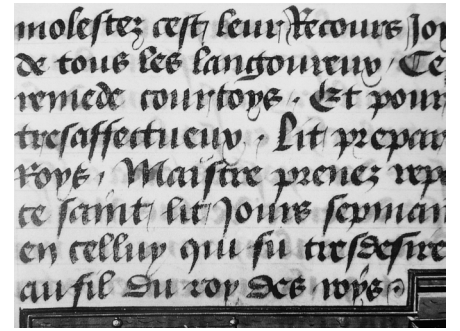
Écriture gothique Rotunda

Livre de prières - Milan, vers 1410 | New York



La France méridionale utilise une version adoucie de la gothique : la **rotunda**, écriture lisible aux courbes harmonieuses, mise au point par les scribes italiens qui résistèrent à l'influence gothique.

Parallèlement à la textura, une **gothique cursive** est en usage dès le XIII^e siècle. Elle répond au besoin grandissant d'écriture. Le monde de l'université sera un grand propagateur de cette écriture destinée à être tracée avec rapidité.



La gothique **bâtarde** ou **flamande**, appelée aussi "**lettre bourguignonne**" apparaît à la fin du XIII^e siècle. Écriture intermédiaire entre la textura et la cursive, elle est en usage à la cour des ducs de Bourgogne jusqu'au milieu du XVI^e siècle.

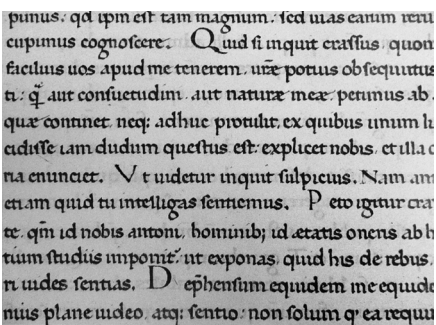
La lettre gothique est souvent considérée comme le symbole graphique du Moyen Âge. Elle "survit" encore de nos jours dans la gravure, le vitrail ainsi que dans les enseignes et les titres de journaux.

La Renaissance

Les humanistes de la Renaissance qui entendent s'éloigner de la "barbarie" du Moyen Âge pour ressusciter la culture classique vont remettre à l'honneur la caroline.

Le renouveau de l'écriture est le fait d'érudits italiens qui redécouvrent les textes des auteurs de l'Antiquité dans les manuscrits écrits en minuscules carolingienne. Croyant avoir découvert l'écriture classique des Romains, ces humanistes florentins adoptent la caroline, qu'ils nomment "lettera antiqua" pour copier les manuscrits. Mise au point en 1402, cette écriture qui prendra le nom d'**humanistique** va mettre une dizaine d'années avant de s'imposer au cours du XV^e siècle.

L'apparition de l'imprimerie (vers 1450) et l'utilisation du papier vont favoriser sa diffusion. Ses caractères sont



Écriture humanistique du XV^e siècle

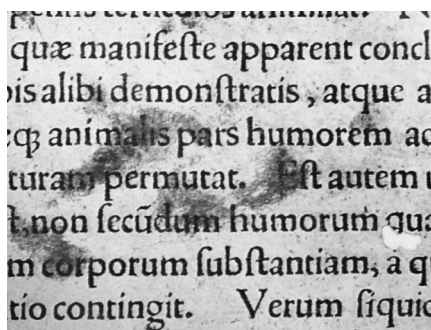
(calligraphiée à la plume d'oiseau) | Paris

adaptés par les premiers imprimeurs italiens et c'est sous la forme typographique qu'elle se diffuse en Europe.

En France, elle supplante toutes les autres écritures vers le milieu du XVI^e siècle.

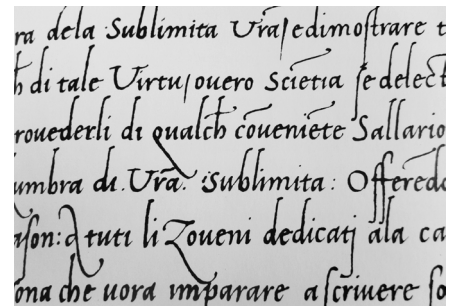
Au milieu du XV^e, les scribes italiens transforment les formes droites de l'écriture humanistique, réservée aux livres, pour former une cursive ronde inclinée vers la droite, plus facile à écrire. Elle est bientôt adoptée partout en Europe. En France, on lui donne le nom d'**écriture italique**. Deux types d'écritures françaises développées depuis, sont des adaptations de l'humanistique cursive : la bâtarde au XVII^e, la coulée au XVIII^e.

L'écriture gothique a une descendance dans l'écriture **ronde**, mise au point en 1632 par Louis Barberor, secrétaire ordinaire de la chambre du roi, Louis XIV, à partir de la gothique cursive. Appe-



Caractères imprimés en minuscules humanistiques, XV^e siècle

lée aussi **écriture française**, la ronde est en us jusqu'au début du XX^e siècle où elle est enseignée dans les écoles.



Écriture italique cursive

Fragment d'une supplication au doge de Venise, 1491 | Venise

Et aujourd'hui, peux-t-on imaginer la vie sans livres, sans journaux ? A la fin du XX^e siècle, les nouvelles technologies ont bouleversé notre rapport à l'écriture et à la lecture. La main ne tient plus le stylo ou la plume, mais pianote sur un clavier, imposant la lecture sur un écran. La tablette se substitue au livre. La révolution numérique aura-t-elle raison du papier et du stylo ?

Annie CRINON

Bibliographie

- *L'écriture mémoire des hommes*
Découvertes Gallimard
- *Calligraphie*
par Claude Médiavilla, Imprimerie nationale
- *Le Moyen Âge*, par Georges Duby, Hachette
- *Le Moyen Âge en lumière*
par Jacques Delarun, Fayard

Le servage

Le servage, du latin "servus" (serviteur ou esclave), est une institution caractérisant l'organisation socio-économique du Moyen Âge et qui subsistera en Russie jusqu'au milieu du XIX^e siècle. La continuation de l'institution esclavagiste est le servage qui servira à son tour d'introduction au métayage.

Différent de l'esclavage, le servage était légalement une condition servile ou "non libre" qui impliquait la dépendance personnelle à un seigneur, une liberté de déplacement fortement réduite et la sujétion à des charges considérées comme des marques de servitude.

Sous l'influence du droit franc, l'Église et les seigneurs attribuèrent des

marier sans l'accord du seigneur, ni témoigner contre un homme libre. Il était soumis à des taxes ou contraintes particulières (*tailles*¹, corvées, *mainmorte*², *formariage*³, *chevage*⁴...), ce qui donna lieu à l'expression "taillable et corvéable à merci". Ses enfants étaient eux aussi des serfs, le servage étant héréditaire.

Classe de travailleurs agricoles, les serfs étaient légalement tenus de résider et de travailler en un endroit, et de cultiver la terre, propriété de leur seigneur, qui pouvait être un noble, un dignitaire ecclésiastique ou une institution religieuse comme un monastère. Ils cultivaient et moissonnaient la terre du seigneur ; en contrepartie, ils étaient autorisés à travailler une partie de la terre pour subvenir à leurs besoins

et à ceux de leur famille, mais devaient effectuer des versements en nature et en espèces au seigneur sur leurs propres revenus.

Les serfs acquittaient des droits d'usage des moulins à farine et des fours à pain du seigneur. Ils payaient également pour divers autres services comme le transport par charrette et pour obtenir la permission de marier leurs filles en dehors de la seigneurie (droit de "formariage" ou de "quitage" transformé malicieusement en "cuissage" par Voltaire et Beaumarchais).

Ils étaient astreints à la corvée et acquittaient une redevance : le chevage. À partir du XIII^e siècle, les serfs furent de plus en plus soumis à une taxe arbitraire appelée la taille qui devint annuelle à partir de 1439.

Puisque leur domicile et leur travail étaient légalement attachés à la terre, les serfs étaient compris dans tout transfert de propriété terrienne. Ils étaient frappés de la "mainmorte" : interdiction de transmettre les biens pour qu'ils ne soient pas transférés en dehors de la seigneurie. Le seigneur, en échange, était obligé de protéger ses serfs contre le pillage des brigands ou d'autres seigneurs, et leur devait une assistance alimentaire.

Les serfs pouvaient acheter leur liberté légale à leur seigneur, et donc s'affranchir eux-mêmes de certaines charges et obligations serviles arbitraires. C'est ainsi que Philippe le Bel, ayant besoin d'argent, chargea trois banquiers florentins d'organiser des affranchissements en série dans son domaine. Le servage pouvait disparaître par affranchissement individuel ou collectif ou par l'exercice de certaines fonctions.

Le 19 décembre 1777, un édit de Charles-Emmanuel III abolit le servage en Savoie contre versement d'une indemnité compensatoire aux seigneurs. Le 8 août 1779, Louis XVI édicta la suppression gratuite du servage sur le domaine royal. La propriété féodale disparut définitivement à la Révolution (en 1789, il y avait encore 1 500 000 serfs mainmortables).

Jean-Paul COUDEYRETTE



terres à d'anciens captifs qui devinrent des "esclaves chasés" (*servi casati*), c'est-à-dire bénéficiant d'une maison et d'un lopin de terre.

Bien que bon nombre de serfs fussent des descendants d'esclaves domestiques, le servage différait de l'esclavage : les serfs possèdent certains droits légaux et protections, et ne pouvaient être vendus. Ils pouvaient avoir une famille et détenir des biens. Le serf n'est pas complètement dénué de droit d'héritage mais celui-ci est dans tous les cas fortement limité, en particulier par l'échute : en l'absence d'héritier direct, ses biens reviennent à son seigneur lors de son décès.

Les droits du seigneur sur leur travail étaient limités par la coutume et la tradition locales, ce qui permettait à la communauté paysanne d'empêcher certains abus seigneuriaux. Son maître lui devait protection, mais il ne pouvait pas quitter sa terre, ni devenir prêtre, ni se

1 La taille est un impôt direct de l'Ancien Régime français, le plus impopulaire avec la gabelle. Il a pour but de faire contribuer les communautés villageoises aux charges de la seigneurie, en compensation de la protection accordée par le seigneur. Cet impôt devient annuel et permanent en 1439 à la fin de la guerre de Cent Ans.

2 Le terme "mainmorte" est un symbole qui en réalité reflète l'impuissance du serf à transmettre son patrimoine au reste de sa famille, après sa mort.

3 Le formariage est le droit payé au seigneur à l'occasion du mariage d'un serf avec le serf d'un autre seigneur ou avec une personne de condition libre. En cas de non-paiement du formariage, la sanction n'était pas la nullité du mariage (puisque celui-ci était un sacrement ecclésiastique), mais une peine pécuniaire contre le contrevenant, consistant dans la confiscation de ses biens ou dans une amende fixée par le seigneur.

4 Au Moyen Âge, on appelait "chevage" une redevance particulière payée par les serfs au seigneur. D'un montant peu élevé, le chevage était considéré comme la preuve principale du "servage", et donc tenu pour très humiliant.



La vie de château

Projets 2013

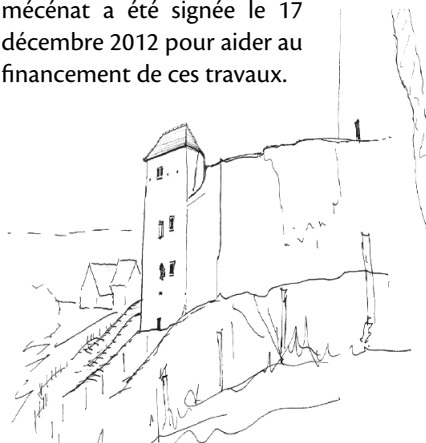
Après plusieurs années à consolider les courtines, nous envisageons cette année de protéger le logis nord et de le rendre accessible au public. Ce bâtiment, de près de 17 mètres de haut, a vraisemblablement été accolé à l'extérieur de l'enceinte vers le XIII^e siècle (voir bulletin n° 20, de fin janvier).

La maîtrise d'œuvre a été confiée à Monsieur Richard DUPLAT, Architecte en Chef des Monuments Historiques, qui vient de nous faire parvenir le projet à soumettre aux entreprises (maçonnerie-taille de pierre, charpente et couverture). Nous sommes en attente des devis de ces entreprises, qui nous permettront d'arrêter un coût prévisionnel de travaux précis et de présenter une demande de subvention à chacun de nos partenaires (État, Région et Département).

Comme je le relatais dans le numéro précédent, pour la première fois cette année nous avons confié la maîtrise d'œuvre à un homme de l'art. Les prescriptions actuelles, pour un monument classé, imposent ces pratiques, dès lors que les travaux sortent du cadre de l'entretien courant. Nous avons pris beaucoup de retard et nous espérons que l'intervention du maître d'œuvre ne va pas trop perturber le calendrier et le coût de ces travaux.

Ces travaux pourraient être financés par la DRAC au titre des M-H classés (environ 50 %). Un projet sera soumis au Conseil Régional de Franche-Comté et un autre au Conseil Général de Haute-Saône. Ce financement sera complété par les Amis d'Oricourt, par des mécènes et par les propriétaires.

Avec l'association La Demeure Historique, une nouvelle convention de mécénat a été signée le 17 décembre 2012 pour aider au financement de ces travaux.



Chantiers associatifs

Les derniers chantiers ont permis l'aménagement d'une cuisine pour la fête (nettoyage de la pièce, enduit des murs et mise en place d'un évier avec alimentation en eau et évacuation).

Des bâches ont été confectionnées pour rendre plus facile le montage des stands pour la fête.

Les marches de l'escalier d'accès au pigeonnier ont été reconstruites.

Dans la haute cour, une protection a été mise en place au dessus de la citerne.

Animation et ouverture au public

♦ Vendredi 17 mai

Festival des Caves: "Un portrait de Giacometti" de James Lord, avec Philippe MERCIER. Musique de Bruno MONTAVANI. Quinze personnes seulement ont pu profiter de ce superbe texte.

♦ Samedi 23 mars

Nuit de la Chouette à Oricourt, en collaboration avec la Charmotte. Animation très réussie qui a permis d'accueillir une cinquantaine de personnes sur le thème de la chouette et des rapaces présents à Oricourt. Mais il a fait tellement froid lors de cette soirée, qu'aucune chouette ne s'est fait entendre.

♦ Dimanche 24 février

Sortie annuelle des membre du CA et participants aux chantiers. Environ cinquante membres de l'association se sont rendu en car à Châtel-sur-Moselle pour une découverte de cette importante forteresse, où nous avons été accueillis par Chantal et Jacques DEBRY, initiateurs de ce gigantesque chantier de sauvetage depuis la fin des années 1960. Nous avons pu découvrir les nombreuses pièces déblayées et l'histoire de cette restauration sous la conduite de guides performantes. Les courageux visiteurs se sont ensuite retrouvés dans les locaux chauffés de l'association les Amis du Vieux Châtel pour partager un bon couscous.

Le château d'Oricourt

Lorsque la brume d'automne
Soulèvera son long manteau,
Et que le soleil nous réchauffera
De sa lumière rasante,
Nous irons au château
Voir le seigneur d'Oricourt
Quelque part, là bas, en Franche Comté,
Là où il y a plaines et grandes forêts,
Là où il fait bon
Dans la douceur de septembre.

Du château nous verrons les deux tours
Poindre dans le lever du jour,
À l'heure où les preux chevaliers
Reviendront de la plaine
Sur leurs chevaux étendards au vent
Tandis que les dames de la Cour,
Servantes et châtelaines
Se presseront aux fenêtres
Dans leurs plus beaux atours,
On entendra partout alentours
Jouer douces vielles
Et chants de troubadours.

Voilà ce que l'on ressent
En entrant dans la basse cour
Du noble et émouvant château d'Oricourt.

Élisabeth PLONQUET

Jean-Pierre CORNEVAUX